



 gilet jaune 46 - lot

<http://giletsjaunesmontcuq.wifeo.com/#1123>

patrice.gross46@gmail.com lucefrancis@gmail.com benoitdominique974@gmail.com

REFLEXIONS CITOYENNES POUR UN PROJET POLITIQUE

**élaborées par le groupe des Gilets Jaunes
du Rond-point de l'Atrium de CAHORS**

Texte déposé le 18 février 2019 auprès de deux personnes assermentées

RAPPELEZ-VOUS !

Ce groupe de Gilets Jaunes a fait état dès le 17 novembre 2019

REVENDICATIONS URGENTES (rappel en page 13)

Ces revendications n'ont pas été prises en considération. Pourtant...

... NOTRE REPUBLIQUE EST FORMIDABLE !

Malheureusement bien des politiques l'ont modifiée **SANS REELLEMENT EN RENDRE COMPTE** aux citoyens.

Cette population, dont nous faisons partie, possède un **SENS POLITIQUE EMPIRIQUE** non compatible avec la technocratie dominante.

Il n'est pas nécessaire de tout redéfinir pour revenir à des bases plus populaires. Des améliorations peuvent se faire sans coup d'état. Ce sont **L'ECOUTE ET LE PARTAGE** qui permettront d'y parvenir.

Depuis le 17 novembre, les Gilets Jaunes du Rond-point de l'Atrium de CAHORS s'évertuent à imaginer **COMMENT VISER A UN AVENIR PLUS SEREIN** pour tout citoyen français mais aussi européen et du monde. Ce document fait état de propositions concernant huit domaines essentiels de nos vies de citoyens :

- | | |
|----------------|--------------------------------------|
| 1. GOUVERNANCE | 5. FISCALITE ET REVENUS |
| 2. EDUCATION | 6. ECOLOGIE, CLIMAT ET ENVIRONNEMENT |
| 3. SANTEE | 7. MEDIA ET AUDIOVISUEL |
| 4. JUSTICE | 8. ECONOMIE |

Beaucoup des propositions qui s'y trouvent méritent d'être explicitées car nous avons eu le souci de rester concis. Ces précisions se trouveront sur le site

<http://giletsjaunesmontcuq.wifeo.com/#1123>

Nous souhaitons qu'elles soient parallèlement prises en compte rapidement par l'Etat et les représentants de la nation afin de redonner sens le plus vite possible à cette devise à laquelle nous tenons tous:



**Liberté
Égalité
Fraternité**

1. GOUVERNANCE

- La vie politique est la chose publique par excellence. En conséquence, le Referendum d'Initiative Citoyenne (RIC) en toutes matières et à tous niveaux, de communal à national, devra être inscrit dans la constitution. Pour rendre ce RIC intelligent, démocratique et efficace, quelques propositions :
 - Instaurer des espaces d'échanges et de débats sur l'organisation politique de notre pays. Y faire participer des experts au titre d'informateurs. Prévoir un budget pour leur fonctionnement réparti entre l'état, la région et la commune.
 - Cet espace accueillera les initiatives citoyennes par un groupe de citoyens (une chambre d'accueil des propositions) qui les examinera avant d'en élargir l'audience en vue d'un référendum, à toute échelle : communal, départemental, régional ou national, en fonction de l'objet et du cadre de sa mise en œuvre.
 - Cette chambre d'accueil sera constituée de citoyens bénévoles candidats et tirés au sort et régulièrement renouvelée en tout ou partie.
 - Un quorum de personnes favorables à ce référendum devra être fixé en fonction du nombre d'habitants concernés (commune, région, pays) en termes de pourcentage. Ex : 1% pour le pays, 1,5% pour la région et 2% pour une commune (à débattre)
 - Déterminer un quorum concernant le nombre minimum de députés présents et votants pour la votation d'une loi (possibilité d'impliquer un député suppléant).
- Indexation des salaires des députés et des sénateurs sur le SMIC (ou d'autres minimas sociaux) une baisse immédiate de 20 % de leurs indemnités, un alignement du système de retraite sur le moins bénéfique en vigueur, une interdiction du cumul retraite-indemnités.
- Remplacer le sénat par une assemblée tirée au sort et/ou de candidats de la société civile parmi l'éventail le plus large possible des activités sociaux-professionnelles. Durée d'exercice limitée (à définir).
- Une représentation d'un maximum de 50 % dans les assemblées de mouvement politique (vote en deux fois), et le reste sans étiquette.
- L'obligation faite à chaque représentant du peuple de publier le choix de ses votes dans la presse locale et régionale (financé par les préfetures).
- L'obligation pour chaque représentant du peuple de tenir dans ses locaux des référendums permanents (écrits ou internet) sur les décisions qu'il a à prendre.
- Tous les budgets (éducation, armée, justice, santé), se feront en interne par l'administration concernée qui devra s'organiser pour le présenter dans les limites fixées par l'état (débat dans les assemblées) pour une meilleure transparence des répartitions des budgets
- La reconnaissance réelle des bulletins blancs comme suffrages exprimés. Annulation de l'élection si plus de 50% de votes blancs.
- Voter pour des lois et des textes, et non plus seulement pour des représentants politiques.
- Rendre tous les débats et discussions transparents et publics y compris et surtout ceux de l'exécutif afin que la population puisse réagir sur des réalités et non sur des suppositions.
- Redéfinition, obligations, des grands électeurs (voire suppression).
- Transparence totale de la vie politique que ce soit des assemblées ou des conseils ministériels.

- Création d'un ministère de l'impôt et du remboursement de la dette
- Dotation de l'état égale pour tous (communes regroupées).
- S'assurer de la représentativité des représentants à l'assemblée nationale (mixité, Age, profil sociaux professionnels, etc. ...).
- Inclure le temps que les citoyens devront passer pour s'impliquer dans le processus politique dans le temps de travail.
- Casier judiciaire vierge pour tous les représentants des citoyens et des élus (à relativiser en fonction du type de délit).

2. EDUCATION

- Un budget de l'éducation Nationale, basé sur les besoins exprimés et présentés par le corps enseignant lui-même ou ses représentants, délibéré ensuite par un collège ministériel qui devra rendre compte de ses délibérations
- Une assemblée d'éducation avec 50 % des représentants non issus de l'éducation nationale, dans les établissements : parents, éducateurs, psychologues...
- Une représentation réelle des élèves aux différentes réunions d'établissement
- Favoriser la coopération plutôt que la compétition. Proposer une école où l'enfant est acteur. trice de son apprentissage de la maternelle au lycée. Remettre l'enfant au centre de son apprentissage scolaire comme cela se fait déjà dans d'autres écoles que celles de l'éducation nationale.
- Apprentissage de l'écoute empathique dès la maternelle
- Une valorisation des élèves suivie (carnet des valorisations de l'élève, tenu par l'administration) pour juger de l'accompagnement et des réponses donnés à ceux-ci
- Aide à la Vie Scolaire (AVS) pour les élèves porteurs d'un Handicap (redéfinition des AVS), politique globale envers les personnes handicapées par pathologie
- Evaluation des dispositifs d'aide
- Sanctuarisation des espaces d'éducation (écoles, universités, etc...) et écartier toute présence policière, remplacée par des médiateurs et des éducateurs formés spécifiquement
- Développer des cours d'éducation civique, d'histoire comparée des religions, cours sur l'économie (répartition des richesses, budget de l'état) dès l'adolescence, et des cours sur la politique en vigueur, et la géopolitique (en Histoire)
- Favoriser l'apprentissage de la culture respectueuse de l'environnement, et en faire un support d'observation, et d'apprentissage scolaire. Chaque école devrait avoir un jardin pour en récolter ses fruits, au sens propre comme au figuré.
- Revalorisation de l'apprentissage

3. SANTE :

Gestion:

- Parité professionnels/usagers (dont un collège de bénéficiaires les moins bien remboursés) dans les différentes structures de gestion et de contrôle du système de santé.
- Evaluation annuelle du fonctionnement du système de santé.
- Elaboration du budget de la santé (dans les limites fixées par l'Etat) par des professionnels médicaux, soignants, techniques et administratifs travaillant dans le domaine de la santé.
- Distinguer les affections chroniques des affections aiguës dans leurs modalités de prise en charge par le système de soin (généralisation et attribution définitive de l'ALD, reconnaissance des actes de soin non matérialisés tels que conseil, aide à l'auto-soin, éducation thérapeutique, ...)

Etablissements Hospitaliers:

- Réorganisation de l'accueil et de la répartition des patients au sein de l'hôpital public.
- Echelle des salaires de 1 à 6 pour l'ensemble des personnels travaillant à l'hôpital (médecins, soignants, techniques et administratifs). Un suivi de la dépense de salaires les plus élevés (cinq fois le smic) sera rendu public.
- Suppression du secteur privé pour les médecins hospitaliers / Revalorisation de leur système de retraite et élaboration de conditions de travail attractives (selon leurs spécialités et types d'activité)
- Mise à disposition pour toute la population d'établissements de proximité permettant de :
 - recevoir des soins non payants (sur le modèle des anciens dispensaires),
 - accueillir en hospitalisation des personnes :
 - > isolées présentant une affection aiguë sans risque vital,
 - > en attente d'organisation de soins à domicile après hospitalisation.
- Maintien permanent du nombre d'agents nécessaire pour prendre soin et accompagner les résidents en EHPAD dans le respect de leur dignité.

Ville:

- Revalorisation de la médecine générale, notamment par la prise en compte de la distinction entre maladies aiguës et chroniques (cf. supra « Gestion »)
- Prise en charge à 100% des frais de maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées et/ou en soins palliatifs, y compris pour l'intervention d'agents considérés comme non soignants (psychologue, garde-malade...)
- Définir les objectifs de confort pour l'accompagnement des personnes âgées
- Généralisation des réseaux de soin et redéfinition de leurs missions (collaboration plutôt que coordination)

Médicaments et dispositifs médicaux:

- Redéfinition de la notion de médicament. Les médicaments reconnus comme efficaces et remboursés par la SS sont souvent « des poisons dont on estime qu'ils feront plus de bien que de mal ». En outre le médicament tel que défini dans le code de la Santé publique (article L.5111-1) n'est pas la seule substance capable d'apporter une amélioration de la santé du patient. Il existe en effet de nombreux autres remèdes efficaces et non toxiques qui méritent de faire partie de la classe des médicaments.
- Interdiction de l'incitation à la prescription des médicaments par le démarchage par des visiteurs médicaux.
- Mise en place d'un dispositif d'information objective des prescripteurs sur l'intérêt, l'efficacité individuelle (et non statistique) et les effets secondaires à long terme des médicaments, notamment pour ceux qui ont fait l'objet d'études cliniques d'intervention avec des conclusions de type « Médecine fondée sur les preuves ».
- Permettre aux citoyens de choisir librement la manière dont ils veulent se soigner par un meilleur remboursement des médicaments dits « de confort » (cf. infra « Médecines non académiques »).
- Minimiser le gâchis de médicaments : délivrance initiale en petites quantités pour tester leur tolérance, délivrance en vrac, possibilité d'achat à l'unité, recyclage.
- Moratoire sur les vaccins.
- Taxation des laboratoires et fournisseurs du système de santé selon leurs résultats comptables et non pas sur leurs bénéfices.

Médecines «non académiques» (dites «alternatives»):

- Reconnaissance de l'efficacité de certaines pratiques de soins non académiques, y compris les psychothérapies quelles qu'en soient les techniques et les types d'approche et en tenant compte du parcours personnel du thérapeute.
- Officialiser et rembourser l'usage des herbes médicinales et des huiles essentielles.
- Création d'un comité pluridisciplinaire, incluant des citoyens patients, pour évaluer l'intérêt et la pertinence des médecines « non académiques » et des médicaments dits « de confort »

Prévention / Education à la santé :

- Favoriser la prévention des maladies somatiques plutôt que leur réparation en luttant contre le mal être ou le mal vivre par :
 - Mise en place d'une politique d'accompagnement à la bonne santé dans la vie quotidienne : apprentissage de la gestion du stress dès l'enfance, création de cellules d'écoute dans les entreprises et les administrations ainsi qu'en milieu rural, accompagnement en situation de crise.
 - Création d'un collège d'étude et de réflexion sur la part de causalité sociétale des maladies (il est difficile d'être sain dans une société malade) et compte rendu auprès des instances consacrées à la santé publique.
 - Prise en charge des frais de soins psychiques, partielle ou totale selon le cas.

- Favoriser l'accompagnement et le soutien à la parentalité. Faire un effort particulier pour les familles en situation monoparentale, favoriser l'émergence de réseaux citoyens possibles entre les personnes (ex : personnes à la retraite et enfance).
- Protection plus importante de la santé par le bien être, notamment par la suppression des « perturbateurs biologiques » (ondes, produits chimiques, stress, vitesse,...)
- Développer et améliorer les prises en charge en milieu ouverts des familles en très grande difficulté sociale, présentant des troubles psychiques ou des carences éducatives
- Réintroduire ou favoriser les éducateurs de rue diplômés au sein des quartiers en difficulté. Les éducateurs doivent pouvoir travailler en lien avec l'institution scolaire au même titre que les infirmières ou les médecins scolaires.
- Favoriser la formation continue pour les secteurs en lien avec le secteur social ou de la santé.
- Redonner à la médecine du travail les moyens légaux, réglementaires et pratiques de fonctionner de façon ordonnée et efficace.

RAPPEL IMPORTANT

L'état est en devoir de prendre soin de façon équitable, selon les règles de la déontologie et de l'éthique médicales, de toute personne séjournant en terre française.

4. JUSTICE

Cette administration Française doit être revue en profondeur, dépoussiérée, désengorgée, reformulée en langage moderne pour être compréhensible de tous.

- Des tribunaux du quotidien seront gérés et autofinancés (les amendes leur revenant) par les mairies, un code sera appliqué.
- Le recours à l'avocat, pour quelques doléances, ne sera plus obligatoire. Les justiciables pouvant se représenter de la façon qu'ils le souhaitent
- Possibilité de recours plus fréquent à un médiateur et élargissement de son champ d'intervention
- Une distinction plus importante entre la délinquance et les affaires civiles.
- Toutes les infractions devront être jugées avec une possibilité de défense (y compris simple police)
- Toutes personnes doivent avoir accès à la réglementation en vigueur les concernant
- Les juges auront une faculté à jurisprudence plus importante. La jurisprudence ne fera plus loi, mais pourra servir d'exemple

- Les procureurs ne pourront plus être nommés ou déplacés par le pouvoir exécutif dont ils doivent rester indépendants. Intérêt d'être élus ...
- Indépendance du juge d'instruction et de l'ensemble de l'appareil de justice
- Le système des amendes de police profondément inégalitaire devra être supprimé ou ajusté au prorata des revenus du justiciable.

5. FISCALITE ET REVENUS :

- Un service dédié au remboursement de la dette sera créé au sein du Ministère des Finances.
- Retour sur la loi Rothschild de 1973 sur la dette qui interdit à l'Etat d'emprunter à taux zéro auprès de la Banque de France, ce qui était la norme jusqu'à cette date.
- Audit pour évaluer la réalité de la dette et impliquer les responsables financiers, économiques et politiques qui en sont à l'origine pour qu'ils en rendent compte.
- Suppression de la TVA pour les produits nécessaires à une vie quotidienne compatible avec les besoins essentiels de tout être humain. Une liste exhaustive mais amendable de ces produits sera élaborée. En contrepartie, augmentation de 5 points de la TVA sur les produits de luxe.
- Tous emprunts de l'Etat devront faire l'objet d'un référendum.
- Uniformisation des impôts (local, CFE, etc.) avec des paliers suivant les zones.
- Impossibilité pour toutes entreprises dont les revenus seraient obtenus par une catégorie spécifique (alimentaire, médicale, bricolages, etc.) de se servir de prix planchers pour attirer des consommateurs ne concernant pas leur objet social principal.
- Retour à une morale commerciale, réintroduction des représentants des commerçants dans les commissions départementales d'équipements ainsi que des citoyens locaux.
- Le budget de l'état pour l'impôt sera une responsabilité du gouvernement sauf impôts locaux.
- SMIC à 1500€ net.
- Fiscalisation de toute rémunération (indemnités, primes, ...)
- Echelle des salaires et retraites de 1 à 6
- Enquête sur les salaires des hauts fonctionnaires et hors cadres. Annulation pour les fonctionnaires et assimilés des avantages découlant de promotions sur l'année de départ à la retraite pour les retraites supérieures à 3 fois le smic
- Enquête sur les « chargés de mission »
- Annulation des Préfets de complaisance, colonel, etc
- Remboursement rétroactif des avantages perçus

- Le terme « PATRON » sera réservé à ceux qui investissent leurs biens propres, les autres n'étant que des directeurs généraux ou directeurs de conseil d'administration
- Interdiction aux banques de dépôts d'investir ou de boursicoter hors du territoire Français
- Obligation aux banques de faire des prêts à but écologique dans leurs périmètres de chalandise
- Réutilisation de 50% du CICE i.e. 15 milliards afin de sponsoriser uniquement les TPEs / PME / Micro-entreprises / Artisans ce qui permettra de valoriser par ailleurs les métiers manuels. Les autres 50% seront reventilés afin de financer une partie de la transition écologique.
- Application de la « Taxe Tobyn » sur toutes les transactions financières.
- Réflexion urgente sur le revenu de base universel ou revenu de base pour tous.
- La taxation des machines ou des robots remplaçant la main d'œuvre humain

6. ECOLOGIE, CLIMAT, ENVIRONNEMENT:

Définir de façon citoyenne une vision claire et précise de ce que signifie «transition écologique»

- Bâtir ensemble un vrai projet de société autour de la transition écologique en permettant aux citoyens de s'impliquer dans le choix des solutions à mettre en place via un référendum à choix multiples.
- Etablir un budget suffisant pour rendre cette transition écologique efficiente

Favoriser un modèle agricole orienté vers une agriculture résiliente, non polluante et indépendante des énergies fossiles.

- Modification des subventions de la PAC pour avantager en priorité les cultures diversifiées sur petites surfaces (bio, permaculture, agroforesterie, ...) et les élevages en plein air.
- Pérennisation et protection des métiers agricoles.
- Obligation faite aux grandes surfaces de reverser aux agriculteurs non conventionnels uniquement (producteurs bio ou agriculture raisonnée) les bénéfices de la récente loi Alimentation.
- Interdiction du glyphosate et autres produits similaires.
- Mise en œuvre d'une politique de restauration de la vie des sols dans les régions où l'usage intensif de la chimie les a détruits (plantation de haies, formations en permaculture, recréation du bocage...)
- Etablissement du coût de production des aliments en agriculture raisonnée en France et taxation à hauteur de ce coût de ces mêmes aliments lorsqu'ils sont importés et/ou issus d'une agriculture intensive.

Imposer le respect absolu et non négociable du VIVANT (faune et flore) :

- Création d'une Charte pour le Respect de la Vie qui définirait les règles d'un comportement vertueux applicable à toutes les activités et professions relevant peu ou prou du Vivant (exploitation, production, transformation, commerce, utilisation, ...).
- Interdiction de poser des brevets sur le Vivant pour contrer les tentatives de l'Industrie de s'en octroyer les bénéfices (notamment ré-autorisation des semences paysannes qui favorisent la biodiversité).
- Eradication de la maltraitance animale dans les élevages et les abattoirs
- Interdiction de la vivisection
- Création d'un observatoire national pour juger du cheptel d'animaux sauvages et de son évolution.
- Instaurer un système judiciaire spécifique pour le non respect du vivant et de notre écosystème.
- Réintégration du respect des animaux et du vivant dans les programmes scolaires.
- Possibilité de manger « végétarien » tous les jours et instauration d'un repas végétarien et bio pour tous une fois par semaine dans toutes les cantines (promesses non tenues de Mr Macron)
- Referendum à choix multiples concernant la pratique de la corrida et certains types de chasse (à courre, aux renards, aux oiseaux à la glu, aux oies cendrées...).
- Exclusion de l'huile de palme de la niche fiscale sur les biocarburants
- Arrêt immédiat du projet de mine d'or en Guyane

Minimiser l'utilisation des transports :

- Favoriser les transports en commun (notamment restauration des petites lignes SNCF en milieu rural), le co-voiturage et autres solutions spécifiques et locales.
- Développer le ferroutage.
- Taxation des poids lourds étrangers qui traversent notre territoire.
- Retour de la taxe carbone uniquement pour les entreprises impliquées dans le fret maritime, terrestre ou aérien de marchandises ou de personnes (navires marchands, super tankers, Traffic aérien, ...)

Gagner en indépendance vis-à-vis des énergies fossiles (principalement charbon, pétrole et gaz naturel).

- Obligation pour le gouvernement d'encourager les investisseurs et les banques à préférer les énergies non fossiles.

- Audit à l'échelon communal des besoins en Energie, Eau, Nourriture, Besoins domestiques
- Arrêt du détricotage systématique des politiques vertueuses pour l'environnement Exemple : alors que le Président annonce une sortie du charbon d'ici 2022, en 2017 la loi sur les hydrocarbures (loi Hulut) a subi un détricotage en règle, revenant sur cette date butoir.
- Relancer la recherche intensive sur toutes autres formes d'énergie comme l'hélio-marin, les travaux inachevés de Tesla sur l'énergie, la géothermie, etc.

Mettre fin au gaspillage, à tous les niveaux :

- Création de nouvelles législations permettant de contraindre les industriels à faire évoluer leurs modes de production et de diffusion de leurs produits.
- Favoriser la réparation des produits endommagés et le recyclage des déchets et des produits périmés (en reconsidérant la notion de péremption)
- Favoriser des plastiques 100% biodégradables et fabriqués en France. Abolir en parallèle la majorité des déchets d'origine pétrolière.
- Education des familles

Financement de la transition écologique :

- Réutilisation de 50% du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)
- Elargissement de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) à l'ensemble des industries polluantes.
- Retour de la taxe carbone uniquement pour les entreprises impliquées dans le fret maritime, terrestre ou aérien de marchandises ou de personnes (navires marchands, super tankers, trafic aérien, ...).
- Récupération de l'évasion fiscale.

7. MEDIA ET AUDIOVISUEL

- Travailler sur une charte des devoirs et droits du journaliste qui garantisse son indépendance.
- Redonner la parole et l'expression aux citoyens en encourageant par des aides la création de médias citoyens dont les programmes seront décidés par les citoyens eux-mêmes (Mise en réseau de propositions et choix cooptés par les citoyens adhérents de ce média)
- Création d'une commission indépendante inter-presse qui pourra recevoir les critiques, revendications et plaintes des citoyens concernant les contenus diffusés par les médias publics ou privés : objectivité de l'information, choix des thématiques, contenus violents, contenus propagandistes, manipulation de l'opinion etc...
- Création d'un tribunal indépendant pour juger des requêtes formulées par cette commission et produire des ordonnances et des sanctions.

- Encourager la diffusion de productions télévisuelles françaises ;
- Disposer d'une plus grande variété de diffusions télévisuelles internationales (films, séries, documentaires...) et sortir de l'hégémonie de la série américaine qui influence outrageusement notre culture.

8. ECONOMIE

- Redonner au travail humain sa juste place et non pas celle de variable d'ajustement de l'économie.
- Redéfinir les composants du PIB en y introduisant notamment les activités familiales d'éducation des enfants et de subvention aux besoins des proches parents, les actions de fraternité et de solidarité de voisinage, les tâches domestiques.
- Sortir de la stratégie de croissance économique fondée sur les profits individuels privés illimités qui a fait la preuve de son inefficacité et de sa toxicité en matière de lutte contre la pauvreté, de justice sociale et de protection de l'environnement.
- prendre acte que ce sont les comportements visant à un profit illimité et démesuré (comportements pléonéxiques) qui sont à l'origine des difficultés majeures auxquelles les êtres humains sont confrontés pour vivre en paix et assurer un avenir digne à leur descendance.
- limiter les possibilités de profit par des lois, règles et conventions qui devront être universellement reconnues.
- Pénaliser les excès de profit par une amende et la reversion des dits excès dans le budget de la nation, sommes participant au financement des propositions sus décrites dans ce document et à venir.

RAPPEL DE NOS REVENDICATIONS URGENTES INITIALES

- Annulation de la dernière hausse de taxes sur les carburants.
- Revalorisation du smic (**de 150 €**).
- Revalorisation des retraites (indexation sur un indice à définir) avec des minimums plus ambitieux et des maximums à la baisse.
- Enquête parlementaire sur les CARSATS et les HAUTS FONCTIONNAIRES.
- Aménagement de l'activité professionnelle après l'âge de 60 ans (tutorat, conseil, recours expérientiel, assistance aux apprentis...).
- Abrogation de la CSG sur les retraites, taxation sur celles dépassants les 3000 € (individuelle : pension + complémentaire).
- calcul INSEE du coût de la vie à revoir, car modifier par la suppression d'impôts directs et remplacer par des taxes ne rentrent pas dans son calcul ;
- Démission d'E. MACRON et des excuses pour ses écarts de langage (plus d'une dizaine).
- La vérité sur l'affaire BENALLA (perquisition, mise en examen du Préfet de police).
- L'obligation aux « propriétaires louant » de changer les moyens de chauffage fuel et prise en charge du surcoût éventuel de chauffage par le fournisseur de la nouvelle énergie.
- Trouver des solutions d'hébergement pour les SDF (mais aussi leurs animaux compagnons de galère), et d'aides à la réinsertion.
- Rétablissement rétroactif de l'ISF.
- Combattre l'obsolescence programmée qui participe de la financiarisation de l'économie où l'industrie ne produit plus pour le confort humain mais pour le profit de multinationales et d'actionnaires.
- Développer la production de produits durables et performants (réparables) faits en France qui nous rendra plus indépendant de la loi du marché et de l'absurde et mortifère compétition que se livrent les grands groupes avec le portefeuille des consommateurs.
- Meilleure prise en compte des obsolescences programmées et des défauts de conception (véhicule etc.)
- Dotation de l'état égale pour tous (communes non regroupées).
- Remise en place des « SIVOM ».
- Un moratoire sur les frais bancaires (pas de double peine : refus + frais).
- Interdire les agios sur les découverts autorisés et empêcher le dépassement de découvert. Création d'une institution pour venir en aide à ceux qui atteignent cette limite pour répondre aux besoins de première nécessité assorti d'un accompagnement-conseil.
- Une étude et des chiffres sur les flux migratoires.
- Une étude sur les moyens individuels de déplacement non polluant.